



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mutations outre-mer dans l'éducation nationale

Question au Gouvernement n° 2674

Texte de la question

MUTATIONS OUTRE-MER DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à M. Gabriel Serville.

M. Gabriel Serville. Ma question s'adresse au Premier ministre. J'y associe l'ensemble de mes collègues du groupe de la Gauche démocrate et républicaine, ainsi que tous les élus des outre-mer.

« Avant, on mutait discrètement les [professeurs] pédophiles, et si possible dans les outre-mer, comme ça c'était loin et on n'en entendait plus parler ». Cette phrase prononcée de manière anecdotique est celle d'une ancienne ministre interrogée sur l'affaire Gabriel Matzneff.

M. Éric Straumann. Qui est-ce ?

M. Gabriel Serville. Au-delà de la polémique que ces propos ont pu créer ici et là, les populations des outre-mer, qui doivent en permanence faire face à des histoires singulièrement douloureuses, ne comprennent pas et exigent des explications. « Avant, on mutait », dit la ministre : « avant », mais quand, précisément ? « On », qui est-ce exactement ? Et qui sont ces pédophiles dont elle parle ? Où sont-ils ? Que sont-ils devenus ? Qu'en est-il de ce qui se passe actuellement ?

« C'était loin et on n'en entendait plus parler » ? Mais nous, parents, enfants et professeurs des outre-mer, voulons savoir. Le proviseur que je suis vient de loin pour obtenir des réponses. Si ces propos étaient confirmés, nous serions face à un véritable scandale d'État – un scandale qui témoignerait, une fois de plus, du peu de considération de certains de nos dirigeants envers les outre-mer – je dis bien « certains » de nos dirigeants.

M. Éric Straumann. Bravo !

M. Gabriel Serville. La liste que j'ai dressée des interrogations qui jettent le discrédit et la suspicion sur tous les personnels mutés n'est pas exhaustive. Dans ce contexte, cette situation déconcertante vous oblige. Face à une population qui perd confiance en l'autorité de l'État, la gravité des faits vous oblige également.

Monsieur le Premier ministre, la représentation nationale doit-elle solliciter la création d'une commission d'enquête parlementaire, ou votre réaction sera-t-elle à la hauteur du scandale et de l'onde de choc qui en découle ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SOC et sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse*. Monsieur Serville, vous êtes un ancien chef d'établissement ultramarin ; je suis un ancien recteur ultramarin. Nous sommes tous deux extrêmement attachés à la question de l'égalité des droits, qui doit être totale entre l'hexagone et l'outre-mer. Je comprends votre émotion ; il est évident que l'on ne saurait faire la moindre différence entre les deux sur un tel sujet. Au-delà du cas de l'outre-mer, votre question soulève celle, plus générale, de la capacité de notre système à protéger de la pédophilie.

Je ne suis pas comptable des propos de Mme Royal. La première personne à interroger, c'est elle : qu'a-t-elle voulu dire ? Je ne dispose d'aucun élément qui vienne appuyer ses déclarations de manière probante. Avant d'envisager quoi que ce soit, il nous faut savoir ce qui lui permet d'affirmer une chose pareille. Pour ma part, je le répète, je ne dispose d'aucun élément corroborant des faits antérieurs à ses fonctions, assez anciennes, de ministre déléguée à l'enseignement scolaire. Je comprends bien l'émotion que ces propos ont pu susciter, mais je pense qu'ils sont sans fondement.

Concernant la situation actuelle, la loi de 2016 est parfaitement claire puisqu'elle nous oblige à vérifier, pour tous les personnels de l'éducation nationale, l'existence d'éventuelles condamnations liées à la pédophilie. Il va de soi qu'aucune personne figurant dans ce fichier ne saurait être personnel titulaire de l'éducation nationale. La règle est très claire et elle vaut aussi bien pour la métropole que pour l'outre-mer. Votre question est pour moi l'occasion de le préciser et de confirmer que cette règle est respectée.

M. Éric Straumann. Il faudrait faire venir Mme Royal à l'Assemblée !

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Serville](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2674

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 février 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 février 2020](#)